



Les principes de la hala'ha

La force du permissif

Le judaïsme est souvent perçu comme une religion d'interdictions. S'il est vrai qu'il existe des interdits majeurs qui règlent la vie juive, le principe de permissivité, fondé bien entendu sur la hala'ha, reste supérieur, comme le souligne Rachi.

Enseigner le licite est aussi important qu'enseigner ce qui est interdit.

רש"י מסכת ביצה דף ב עמוד ב

דהתיירא עדיף ליה - טוב לו להשמיענו כח דברי המתיר, שהוא סומך על שמועתו ואינו ירא להתיר, אבל כח האוסרין אינה ראייה, שהכל יכולין להחמיר, ואפילו בדבר המותר.

Rachi (1040 – 1105) sur Traité Bétsa page 2 b

La force du permissif est supérieure: il est préférable de faire entendre l'autorité d'un maître qui permet, qui en se basant sur un enseignement reçu ne craint pas d'autoriser (dans le domaine de la hala'ha). Par contre l'autorité de celui qui interdit ne constitue pas une preuve (de véracité d'un enseignement oral), car tout le monde peut interdire, même une chose permise.

Traduction : Philippe Haddad